



ASSOCIATION  
AMBR  
CRO

ESRP Masson-Timbaud

## Secrétaire assistant·e médico-administratif·ve (SAMA) ex SAMS

RÉADAPTATION PROFESSIONNELLE

PÔLE QUALIFIANT

FILIÈRE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE

LIEN RNCP

**Lieu** Paris 12

**Zone géographique** Région Île-de-France

**Durée de formation** 2672 heures / 19,5 mois

**Niveau** niveau 4 / BAC

**Période en entreprise** 455 heures / 13 semaines

**Effectif** 14 places

**Sessions de la formation**

28/05/26 - 03/03/28

### Le métier

#### Description

Le·la secrétaire assistant·e médico-administratif·ve est le premier interlocuteur du patient et travaille en étroite collaboration avec les professionnels de santé d'une structure médicale.

#### Intitulé des postes

Secrétaire médical-e, secrétaire assistant-e médical-e, secrétaire administratif-ve et médical-e, assistant-e médico administratif-e, secrétaire assistant-e médico-administratif-ve.

## Aspects fonctionnels

État de santé stabilisé. Un essai fonctionnel d'une demi-journée en présence du-de la formateur-riche et d'un-e ergonome est possible.

## Codes ROME

M1609

## La formation

### Objectifs

Assister une équipe dans la communication des informations et l'organisation des activités. Assurer, en français et en anglais, l'accueil et la prise en charge administrative du-de la patient-e ou de l'usager-ère. Traiter les dossiers et coordonner les opérations liées au parcours du-de la patient-e ou de l'usager-ère.

### Prérequis

Sans prérequis, niveau conseillé :

**Français niveau B2** (développer ses opinions à l'oral et à l'écrit)

**Bureautique niveau 3.3** (se repérer sur Internet, effectuer une recherche sur le web)

Tous nos prérequis se basent sur le référentiel [Cléa](#), le [CECRL](#) ou le référentiel européen des compétences informatiques ([e-CF](#)).

Une immersion est possible pour confirmer le projet de formation. Nous contacter.

## Le programme

La formation se compose d'1 phase préparatoire, de 2 modules et de 2 périodes en entreprise. Le déroulé présenté ci-dessous peut varier en fonction du calendrier.

### Phase préparatoire

Définition et évaluation du niveau des stagiaires en vue de réactiver et/ou d'acquérir les savoirs nécessaires à la formation. Créer une cohésion de groupe.

### Module 1 - CCP 1 : Assurer l'accueil du patient et les activités administratives courantes d'une structure médicale

- Accueillir, renseigner et orienter un patient
- Gérer les plannings et les agendas des professionnels de santé
- Réaliser la prise en charge administrative et financière du patient
- Transmettre par écrit des informations administratives et médicales à l'interne et à l'externe

### Période en entreprise

### Module 2 - CCP 2 : Assister les professionnels de santé d'une structure médicale dans le suivi et la coordination du parcours du patient

- Assurer le suivi médico-administratif du dossier patient
- Transcrire, vérifier et mettre en forme des documents médicaux
- Renseigner sur l'accès au dossier médical du patient ou préparer les éléments

### **Période en entreprise**

## **L'apprentissage**

### **La méthode d'apprentissage**

Formation modulaire. Suivi individualisé, accompagnement personnalisé. Travaux pratiques. Activités de groupe. Mises en situation. Périodes en entreprise. Dans certains cas, la durée de la formation peut être adaptée aux besoins de la personne.

### **Les moyens d'apprentissage**

Chaque stagiaire se voit créer un compte informatique Office 365 comportant une adresse mail, un Onedrive, une suite bureautique. Nos salles sont équipées de vidéo-projecteurs et/ou de tableaux interactifs. Une veille technologique constante permet de maintenir les plateaux techniques d'apprentissage et d'examen au niveau de l'agrément (niveau RE). Une médiathèque est à disposition des stagiaires.

### **L'équipe pluridisciplinaire**

Une équipe pédagogique au quotidien (formateur-riche, chargé-e d'insertion professionnelle) et une équipe médico-psycho-sociale en appui (médecin, psychologue, infirmier-ère, assistant-e social-e, ergothérapeute).

## **Modalités d'évaluation et de validation**

### **Modalités d'évaluation**

Tout au long de leurs parcours, la progression des stagiaires est évaluée au moyen de dossiers d'évaluation, adaptation de cas pratiques, contrôles de connaissances, mises en situations, questionnaires, entretiens de suivi et de bilan, etc.

### **Modalités de validation**

L'ensemble des modules permet d'accéder au titre professionnel de niveau 4 (BAC) secrétaire assistant·e et médico-social·e.

Le jury dispose des résultats de la mise en situation professionnelle, du livret des évaluations passées en cours de formation (ECF), du dossier professionnel (DP) et des conclusions de l'entretien final.

Des aménagements pour le passage de l'examen sont possibles sur présentation d'un certificat médical ou d'une attestation MDPH.

*Le titre professionnel est composé de blocs de compétences dénommés certificats de compétences professionnelles (CCP). L'obtention du titre professionnel est sanctionnée par la validation de l'ensemble des CCP qui sont cumulables : c'est la capitalisation de CCP. Vous pouvez vous présenter aux CCP dans la limite de la durée de validité du titre.*

## **Modalités et délais d'accès**

Nos actions de formation sont ouvertes à toute personne reconnue RQTH de plus de 16 ans. Pour plus d'informations sur les modalités d'accès, [cliquez ici](#). Pour plus d'informations sur l'obtention de la RQTH, [cliquez là](#).

Entre l'obtention de la notification de décision d'orientation professionnelle et la date d'entrée en formation, le délai d'attente peut varier. Nous vous invitons à contacter le secrétariat de la formation qui vous intéresse pour avoir plus de renseignements.

## FINANCEMENT ET RÉMUNÉRATION

La Sécurité sociale prend en charge l'ensemble des prestations (formation, transport...). En tant que stagiaire de la formation professionnelle, vous avez le droit à une rémunération. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

## Passerelles et équivalences

*Les formations qui suivent sont accessibles en suite de parcours et possibles sous réserve d'une orientation de la MDPH*

La formation proposée par le certificateur n'ouvre pas la possibilité d'équivalence ou de correspondance.

## Accessibilité

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap, quel que soit le handicap. L'équipe médico-psycho-sociale assure une réponse adaptée aux problématiques des stagiaires, notamment sur l'adaptation des postes d'apprentissage. [Cliquez ici pour en savoir plus](#).

Certificateur : ministère du Travail, du plein emploi et de l'insertion | Date d'enregistrement : 19-06-2025

**Nouvelle formation** : taux de réussite et de participation à venir.

### Contact

S'inscrire pour une visite

01 48 18 22 44 - 01 48 18 22 38

[esrp-idf-visites@asso-croizat.org](mailto:esrp-idf-visites@asso-croizat.org)

Secrétariat filière administrative et commerciale

01 48 18 22 38 - 01 48 18 57 89

[esrp-idf-tertiaire@asso-croizat.org](mailto:esrp-idf-tertiaire@asso-croizat.org)